



PRÉFET DES VOSGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Épinal, le 20/07/2022

ALERTE MÉTÉO : Le département des Vosges est placé en vigilance **orange** pour des risques d'orages ce mercredi 20 juillet 2022 à partir de 14h00 jusque jeudi 21 juillet 00h00. Le département redescend d'orange à **jaune** pour le risque canicule.

Situation météo :

Le soleil domine une bonne partie de la journée, mais le temps devient orageux en fin d'après-midi. Les orages accompagnés de pluies sont parfois forts, et localement des chutes de grêle sont possibles. Les plus forts cumuls de pluie attendus sont de 5 millimètres aux environs de Vittel.

En fin de matinée, vent de Nord à Nord-Ouest, localement modéré. Après une atténuation temporaire, reprise en cours d'après-midi, sur l'Ouest vosgien. Rafales atteignant 85 km/h localement, à la tombée du jour.

Températures maximales : sur l'ensemble du département en excluant les plus hauts sommets comprises entre 29 et 32 degrés. 24 degrés sur les crêtes.

Pour la nuit prochaine : Le temps est couvert en soirée et des orages, parfois forts, peuvent donner de la grêle dans la région de Monthureux, aux environs d'Épinal ainsi que sur le massif et ses abords. Cette situation instable se calme assez vite au niveau orageux. Le risque d'averses cesse à partir de minuit. Puis, le ciel est clair pratiquement partout. Le maximum de pluie attendu est de l'ordre de 30 millimètres dans la région de Monthureux. Vent faible, variable. Avec, localement, des rafales atteignant 85 km/h, en début de nuit. Températures minimales : comprises entre 14 et 15 degrés.

La préfecture des Vosges vous rappelle les conseils de comportement à adopter face à ces conditions météorologiques :

- À l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent ;

Cabinet
Bureau de la communication
interministérielle

Tél : 03 29 69 88 88
Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr

- Ne vous abritez pas sous les arbres ;
- Réfugiez-vous dans un véhicule, ou maintenez-vous en position accroupie au sol ;
- Évitez les promenades en forêts ;
- Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques ;
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins ;
- Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau. Un véhicule même un 4x4, peut être emporté dans 30 centimètres d'eau ;
- En cas de pluies intenses, ne descendez en aucun cas dans les sous-sols, garages, caves ;
- Annulez ou reportez, dans la mesure du possible, les manifestations de plein air.

Evolution de la situation

Des précisions seront fournies dans les prochains communiqués en fonction de l'évolution de la situation.

Suivez la page Facebook du Préfet des Vosges « Préfet des Vosges » pour être tenus informés de l'évolution de la situation.

Vous pouvez également vous rendre sur les sites internet suivants, pour vous renseigner sur les conditions de circulation du réseau routier et l'évolution des conditions météorologiques :

- www.meteofrance.com
- www.bison-fute.gouv.fr
- www.enroute.est.developpement-durable.gouv.fr/
- www.inforoute88.fr

Cabinet Bureau de la communication interministérielle

Tél : 03 29 69 88 88

Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr